

**Conseil économique et social**

Distr. générale
30 mars 2010
Français
Original: anglais

**Commission pour la prévention du crime
et la justice pénale****Dix-neuvième session**

Vienne, 17-21 mai 2010

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Intégration et coordination de l'action de l'Office
des Nations Unies contre la drogue et le crime
et des États Membres dans le domaine de la prévention
du crime et de la justice pénale: autres activités
à l'appui des travaux de l'Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime, en particulier celles
du réseau du Programme des Nations Unies
pour la prévention du crime et la justice pénale,
des organisations non gouvernementales et autres instances**

**Activités des instituts du réseau du Programme des Nations
Unies pour la prévention du crime et la justice pénale****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent rapport résume les activités réalisées en 2009 et au début de 2010 par les instituts constituant le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Il a été établi conformément aux résolutions du Conseil économique et social 1992/22, 1994/21 et 1999/23, ainsi qu'à la décision du Conseil 2009/246, sur la base des informations communiquées par lesdits instituts.

* E/CN.15/2010/1.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	3
III. Activités des instituts régionaux et affiliés	3
A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient	3
B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine ...	5
C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies	6
D. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants	7
E. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale	9
F. Institut australien de criminologie	10
G. Institut supérieur international des sciences criminelles	12
H. Université arabe Nayef des sciences de sécurité	14
I. Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis	15
J. Centre international pour la prévention de la criminalité	16
K. Institut d'études sur la sécurité	18
L. Institut coréen de criminologie	20
M. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire	22
N. Basel Institute on Governance	23
IV. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	25

I. Introduction

1. D'emblée, il convient de souligner l'importance que revêtent les travaux effectués conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Le point de focal de l'UNODC pour le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a présidé la réunion de coordination de 2009 du réseau organisée par le Conseil consultatif scientifique et professionnel international à Courmayeur (Italie) et l'UNODC a mené une coopération bilatérale avec plusieurs membres du réseau pendant toute l'année 2009.

II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

2. Conformément aux statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) (résolution 1989/56 du Conseil économique et social, annexe), le Conseil de direction de l'UNICRI présentera un rapport à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa dix-neuvième session. Ce rapport donnera des informations sur les activités menées par l'Institut en 2009. D'autres informations et rapports sont disponibles sur le site Internet de l'UNICRI (<http://www.unicri.it>).

III. Activités des instituts régionaux et affiliés

A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient

3. Les cours et séminaires de formation suivants ont été organisés en 2009:

a) Le cent quarante et unième séminaire international de haut niveau sur l'amélioration du traitement des délinquants par le renforcement des peines communautaires en tant qu'alternative à l'incarcération a eu lieu du 13 janvier au 13 février;

b) Le cent quarante-deuxième cours de formation international sur les mesures efficaces contre la surpopulation carcérale a eu lieu du 11 mai au 19 juin;

c) Le cent quarante-troisième cours de formation international sur l'éthique et les codes de déontologie des juges, des procureurs et des agents des services de répression a eu lieu du 28 septembre au 6 novembre;

d) Le cinquième séminaire sur la justice pénale en Asie centrale portant sur les mesures efficaces contre les infractions liées à la drogue et la coopération internationale dans le processus de justice pénale a eu lieu du 23 février au 6 mars;

e) Le quatorzième séminaire spécial à l'intention des hauts fonctionnaires de la justice pénale de la Chine, consacré au renforcement des peines communautaires en tant qu'alternative à l'incarcération à tous les stades de la procédure pénale a eu lieu du 2 au 19 mars;

f) Le quatrième cours national de formation pour les Philippines sur le traitement communautaire des délinquants par l'approche intégrée de développement des ressources bénévoles a eu lieu du 29 juin au 9 juillet;

g) Le douzième cours spécial de formation sur les mesures de justice pénale contre la corruption a eu lieu du 13 juillet au 7 août;

h) Le quinzième séminaire spécial sur la prévention du crime et la justice pénale pour la Chine, consacré aux questions de recrutement et de formation des professionnels des services judiciaires et de la justice pénale, a eu lieu du 16 novembre au 3 décembre.

4. Les activités de coopération technique suivantes se sont déroulées en 2009:

a) L'Institut, les services de poursuite nationaux du Ministère de la justice des Philippines et le Centre régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique ont organisé conjointement, à Manille (Philippines) du 9 au 11 décembre, le troisième séminaire régional sur la bonne gouvernance pour les pays d'Asie du Sud-Est, qui portait sur les mesures pour geler, confisquer et recouvrer le produit de la corruption, y compris la prévention du blanchiment d'argent;

b) Deux professeurs de l'Institut ont organisé, en collaboration avec l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine, un cours sur les réformes du système de la justice pénale en Amérique latine. Cette formation, à laquelle ont participé sept pays, s'est déroulée au Costa Rica du 10 au 19 août. Ces mêmes enseignants ont également organisé, au Nicaragua le 21 août, un séminaire de suivi consacré à la situation spécifique de ce pays;

c) Deux professeurs de l'Institut se sont rendus au Kenya du 5 octobre au 12 décembre pour aider au renforcement des activités des services de l'enfance du Ministère du genre, de l'enfance et du développement social;

d) Un professeur de l'Institut s'est rendu aux Philippines du 27 septembre au 10 octobre afin d'apporter une assistance technique pour les cours de formation dispensés par le Service de la liberté surveillée et de la probation du Ministère de la justice aux agents locaux de probation et aux assistants de probation bénévoles.

5. Les préparatifs suivants ont été réalisés en 2009 en vue du douzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale devant avoir lieu à Salvador (Brésil) en avril 2010.

a) L'Institut a organisé un atelier sur les stratégies et meilleures pratiques de lutte contre la surpopulation carcérale;

b) Du 26 au 28 janvier et du 14 au 18 septembre, l'Institut a organisé deux réunions préparatoires à l'atelier, et a invité des experts de différents pays et organisations internationales, dont l'UNODC, l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine, l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale et le Conseil consultatif scientifique et professionnel international.

B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine

a) *Mesures contre la criminalité transnationale organisée*: ratification et application du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention contre la criminalité transnationale organisée¹.

Dans le cadre de son programme contre la traite des personnes et le trafic de migrants (2008-2001), et en coopération avec le Bureau régional pour l'Amérique centrale et le Mexique de l'UNODC, l'Institut a publié une étude sur les capacités nationales et régionales en matière de poursuite pénale de la traite des personnes, un plan de formation directeur et un manuel sur les enquêtes sur la traite des personnes, ainsi qu'un plan directeur pour la prévention et la communication;

b) *Mesures contre la surpopulation carcérale et solutions alternatives à l'emprisonnement*:

i) L'Institut et l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire (Lund, Suède) appliquent le programme sur les systèmes pénitentiaires et les droits de l'homme (2005-2009) qui vise à promouvoir une approche globale des droits humains des détenus et la capacité des systèmes pénitentiaires à encourager l'adoption du modèle des Nations Unies en matière de droits et obligations. Les résultats se trouvent dans la publication sur les prisons et la justice pénale en Amérique latine et dans les Caraïbes²;

ii) L'Institut et l'UNODC, en coordination avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, l'Organisation mondiale de la Santé et les organisations du système des Nations Unies qui travaillent dans ce domaine exécutent actuellement le programme de prévention, de soin, de traitement et de soutien aux détenus affectés par le VIH/sida. À ce jour, le cadre conceptuel d'une politique publique de la santé dans les établissements pénitentiaires a été établi et des mesures visant à renforcer les structures sociales, publiques et privées, permettant de traiter le problème du VIH/sida dans les centres de détention et le domaine pénitentiaire, ont été encouragées.

c) *Actions dans le domaine de la justice pour mineurs*:

L'Institut exécute actuellement le programme de prévention de la violence des mineurs (2009-2010) et de renforcement du système de justice pénale pour mineurs, dont l'objet est à la fois d'étudier et d'analyser le fonctionnement et les résultats des systèmes de justice pénale pour mineurs et de préparer un programme de formation des juges, des procureurs et des avocats à l'approche fondée sur les droits de l'homme et un droit pénal démocratique respectueux des garanties fondamentales;

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2237, n° 39574.

² Elias Carranza and others, *Cárcel y justicia penal en América Latina y el Caribe: cómo implementar el modelo de derechos y obligaciones de las Naciones Unidas* (Mexico City, Siglo XXI, 2009).

d) *Actions relatives aux besoins spécifiques des femmes au sein du système de justice pénale:*

Dans le cadre du programme “Femmes, justice et égalité des sexes” (1999-2011), l’Institut a lancé deux projets: le projet d’observatoire pour la justice et l’égalité des sexes et un projet sur la prévention de la violence et l’égalité d’accès à la justice pour les femmes.

e) *Mesures relatives aux règles et normes des Nations Unies en matière de justice pénale:*

En collaboration avec l’Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient, l’Institut exécute actuellement un programme de formation pluriannuel sur les réformes du système de justice pénale en Amérique latine;

f) *Mesures relatives à la prévention du crime:*

Dans le cadre du programme 2008-2009 sur la violence dans la société, l’Institut a développé une méthodologie et a préparé une méthode interprétative globale qui fournit des bases objectives pour concevoir des politiques de prévention de cette violence. Les résultats ont été publiés.

C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l’Organisation des Nations Unies

6. En 2009, les principales activités et les nouveaux projets de l’Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l’Organisation des Nations Unies, ont été les suivants:

a) Parmi les projets achevés on peut citer: Le *Manuel sur les enquêtes de victimisation* de l’UNODC et de la Commission économique pour l’Europe; une enquête sur les pressions irrégulières exercées sur les procureurs et les juges en Finlande et en Suède; des travaux préparatoires à un réexamen des recommandations de l’Organisation des Nations Unies sur la violence à l’encontre des femmes; un projet sur la corruption à la frontière russo-finlandaise; la deuxième partie d’un projet sur la sécurité dans les prisons finlandaises et l’assistance postpénale en Finlande; et la traduction et l’adaptation de l’*Instrument international d’élaboration de la politique carcérale* à la situation en Russie;

b) Les engagements à plus long terme incluent: le *Recueil européen de statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale*; l’analyse des enquêtes des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et les rapports y relatifs; l’évaluation de l’application des règles et normes des Nations Unies en matière de criminalité, de justice pénale et de prévention du crime; et la participation aux sessions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale ainsi qu’aux Congrès quinquennaux des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale;

c) Les projets en cours incluent: la troisième partie du projet sur la sécurité dans les prisons et l’assistance postpénale en Finlande; le projet intitulé “Indicateurs scientifiques de confiance dans la justice: outils pour une évaluation des politiques (EUROJUSTIS), financé essentiellement par la Commission européenne sur le

septième programme cadre de la Communauté européenne; le suivi de la traduction et de l'adaptation de l'*Instrument international d'élaboration de la politique carcérale* à la situation en Russie; la préparation de deux ateliers devant avoir lieu lors du douzième Congrès; la phase pilote du projet d'instrument pour l'enquête européenne de victimisation en Finlande (avec un don d'Eurostat); un projet relatif à la traite des personnes à des fins de travail forcé; l'analyse de la dixième enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale et la présentation d'un rapport y relatif et l'élaboration d'instruments de suivi pour les services judiciaires, de détection et de répression;

d) Des négociations sont en cours pour la formation anticorruption en Russie; projet d'élaboration de statistiques européennes sur les peines non privatives de liberté; participation au Colloque de criminologie de Stockholm et à la conférence annuelle de la Société européenne de criminologie;

e) L'Institut continue d'établir des rapports et autres documents destinés à être largement diffusés et d'attribuer des bourses à de jeunes chercheurs et praticiens européens;

f) Les fonctionnaires de l'Institut continuent de coopérer avec différentes associations et revues scientifiques internationales et d'être associés à divers projets d'élaboration de politiques au plan national.

D. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

7. La période considérée a été marquée par une intensification de la collaboration avec les réseaux de prévention de la criminalité et les États membres pour mobiliser un soutien en vue de satisfaire les besoins identifiés. Au cours de l'année 2009, l'Institut a mené les activités suivantes:

a) *Activités de projet:*

i) Le projet d'aide aux anciens détenus doit être exécuté en République démocratique du Congo en 2010;

ii) Dans le cadre de l'évaluation des systèmes alternatifs de règlement des litiges, des discussions sont en cours avec les autorités compétentes du Rwanda concernant l'après système Gacaca;

iii) Une évaluation de l'impact des peines de travail d'intérêt général et des services d'aide aux anciens détenus au Kenya doit commencer avant juin 2010;

iv) En relation avec le projet "Cyberwatch", l'Association Internationale de lutte contre la cybercriminalité (AILCC) et l'Institut ont fondé en décembre 2009 le Centre africain du cyber droit et de prévention de la cybercriminalité, qui doit être inauguré en juin 2010;

v) Un rapport sur le projet relatif à la traite des enfants a été publié en février 2009, et une campagne de sensibilisation visant à promouvoir un programme de lutte contre la traite des personnes est prévue;

vi) Un rapport sur le projet relatif à la traite des personnes au Nigéria a été publié en février 2009 et il est prévu de lancer une campagne de sensibilisation en juin 2010 en partenariat avec le Centre de lutte contre la traite des êtres humains;

vii) Les mises à jour des statistiques relatives à la criminalité en Afrique se poursuivent dans le cadre du Projet de profil de pays. L'Institut a participé à un atelier de l'UNODC qui a eu lieu à Addis-Abeba en décembre 2008, et à une réunion d'un groupe d'experts sur la collecte de données relatives à la criminalité;

viii) Dans le cadre de l'enquête sur la victimisation, des experts participeront à une réunion de suivi avec les autorités compétentes en Afrique en 2010;

ix) Des consultations visant à examiner les projets de conventions sur l'extradition et sur l'entraide judiciaire en Afrique ont eu lieu en mars 2009;

x) En novembre 2009, des questionnaires sur l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus ont été envoyés. Les réponses seront utilisées pour permettre l'application de ces règles en Afrique;

b) *Formation:*

i) Des fonctionnaires du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda et du Soudan ont assisté, en mai 2009, à des cours destinés aux agents des systèmes de justice pénale en Afrique. Des cours similaires auront lieu dans d'autres sous-régions;

ii) Des ateliers ont eu lieu sur la libération conditionnelle, la probation et les systèmes correctionnels communautaires. Des propositions d'ateliers sont en cours d'examen;

iii) Une réunion d'experts sur la fraude aux examens est prévue à Kigali en mai 2010;

iv) En collaboration avec le Centre for Capital Punishment Studies (Royaume-Uni), l'Institut, la Washington and Lee University (États-Unis d'Amérique) et l'Université Makerere (Ouganda) formeront des juristes en Afrique en août 2010.

v) L'Institut traite une demande des Services kenyans de probation et d'assistance postpénale visant à obtenir une assistance technique sous forme d'un cours en mai 2010;

c) *Diffusion d'informations:*

i) *L'African Journal on Crime and Criminal Justice* est une compilation d'articles fondés sur la recherche qui doit être publiée en mars 2010;

ii) La Washington and Lee University a contribué à la mise en place d'un Centre d'information inauguré en février 2010;

d) *Services de consultants:*

i) L'Institut a accueilli d'août à décembre 2008 un consultant de l'UNODC dont la mission était de promouvoir l'établissement de statistiques sur la criminalité en Afrique;

ii) L'Institut a coordonné une visite d'évaluation faite par des experts de l'Université de Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique) à l'administration pénitentiaire ougandaise en juin 2009 pour aider à la gestion des prisons;

iii) En juillet 2009, l'Institut a participé à une session spéciale de l'organisation non gouvernementale Penal Reform International tenue à Kampala sur le thème du renforcement de la gestion efficace des prisons en Afrique;

e) *Stages*:

L'Institut reçoit des stagiaires venant d'universités ougandaises. Un programme d'échange d'étudiants avec des universités des États-Unis d'Amérique est prévu pour 2010;

f) *Coopération internationale*:

L'Institut travaille étroitement avec l'UNODC et d'autres organismes qui promeuvent la prévention de la criminalité dans différents pays.

E. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale

8. En 2009, le Centre a réalisé les activités suivantes:

a) Le Centre a continué d'aider l'UNODC à élaborer une enquête omnibus visant à aider les États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée³ et à la Convention des Nations Unies contre la corruption⁴ à communiquer des informations. Les activités comprenaient une quatrième réunion du groupe d'experts sur le logiciel d'enquête omnibus et un atelier transrégional visant à promouvoir la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption et la communication d'informations sur son application;

b) Le Centre a aidé l'UNODC à mettre à jour les Stratégies et mesures concrètes types relatives à l'élimination de la violence contre les femmes dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale (résolution 52/86 de l'Assemblée générale, annexe). A ce titre, il a été procédé à un nouvel examen lors de la réunion d'un groupe intergouvernemental d'experts en Thaïlande en mars 2009, et cet examen ainsi que la mise à jour des Stratégies types ont été présentés lors d'un dialogue conjoint à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme;

c) Le Centre a organisé un forum intitulé "Les réponses de la justice pénale à la violence contre les femmes: relier les efforts locaux et internationaux" à Vancouver (Canada) en décembre 2009;

d) Le Centre a aidé l'UNODC à élaborer le *Manuel sur le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme*⁵;

³ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2225, n° 39574.

⁴ Ibid., vol. 2349, n° 42146.

⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.09.IV.2.

e) En matière de fraude économique et de criminalité liée à l'identité, le Centre a rédigé un document sur les questions relatives aux victimes de ce type de criminalité, qui a été distribué comme document de séance lors de la dix-huitième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Il a également organisé une réunion annexe sur la "Prévention de la fraude économique et de la criminalité liée à l'identité";

f) Le Centre demeure partenaire de l'UNODC sur un projet visant à donner aux services pénitentiaires du Sud-Soudan les moyens de mieux tenir compte des besoins et de la situation des enfants, des femmes et autres groupes de détenus ayant des besoins particuliers;

g) En coopération avec le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, le Centre a aidé à l'organisation d'un atelier sur la "Réforme pénale et la surpopulation carcérale" pour la dix-huitième session de la Commission. Il a présenté un document sur la surpopulation carcérale et la réforme des prisons dans les sociétés sortant d'un conflit;

h) Le Centre a aidé l'UNODC à préparer le douzième Congrès, en élaborant un projet de document d'information pour l'atelier consacré aux stratégies et aux meilleures pratiques de lutte contre la surpopulation des établissements pénitentiaires, et il a participé à la deuxième réunion d'experts organisée par l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient pour préparer l'atelier. Le Centre a également fourni de la documentation pour le point 3 de l'ordre du jour provisoire intitulé "Les enfants, les jeunes et la criminalité" en vue de l'établissement du guide de discussion;

i) Le Centre a organisé une série de tables rondes regroupant plusieurs organisations sur le thème de la santé mentale et du système de justice pénale, et a publié "Santé mentale et usage de substances en milieu carcéral: examen des normes minimales et des meilleures pratiques pour les services";

j) Le Centre aide le Ministère éthiopien de la justice à élaborer un projet de politique d'administration de la justice pénale et à préparer un réexamen global du code de procédure pénal du pays;

k) Le Centre aide le Gouvernement de la Colombie britannique (Canada) dans un projet pour une justice efficace, incluant la rédaction d'un rapport intitulé "Traiter les insuffisances de la procédure pénale".

F. Institut australien de criminologie

9. Au cours de l'année 2009, l'Institut a continué d'appuyer activement les activités de prévention de la criminalité. Tous ses projets de recherche prennent en compte les implications de la prévention de la criminalité et les rapports incluent des recommandations utiles pour les politiques. Les domaines spécifiques de la prévention de la criminalité dans lesquels des recherches ont été conduites ou des résultats communiqués incluent la planification d'un programme national d'assistance technique en matière de prévention de la criminalité; le marketing social dans la prévention de la criminalité; les évaluations des programmes de déjudiciarisation; les mesures de répression face aux drogues; la réduction de la violence liée à l'alcoolisme, la violence conjugale ou les homicides conjugaux, et la

traite des personnes. Les grandes conférences sur les jeunes autochtones et la criminalité, les programmes dans le domaine pénitentiaire ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme montrent l'éventail des activités menées pour prévenir la criminalité.

10. L'Institut est devenu membre du Centre international pour la prévention de la criminalité en décembre 2009 et son directeur est membre du Conseil d'administration de ce Centre. Des membres du personnel de l'Institut ont participé aux réunions suivantes en 2009: dix-huitième session de la Commission, Comité éditorial du Centre international pour la prévention de la criminalité en juin et son colloque intitulé "Prévention de la criminalité dans le monde: bilan, évaluation et perspectives" qui s'est tenu à Montréal (Canada) du 7 au 9 décembre; réunion du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur un guide pour la jeunesse en décembre; et travaux préparatoires à l'atelier sur les approches pratiques de la prévention de la délinquance urbaine, qui aura lieu lors du douzième Congrès. L'Institut a contribué à l'élaboration de l'Outil pour l'évaluation de la prévention du crime de l'UNODC⁶. Un membre du personnel a bénéficié d'une bourse Fulbright aux États-Unis et a établi de précieux liens dans le domaine de la cybercriminalité. Un séminaire a été organisé avec des partenaires régionaux en Nouvelle-Zélande sur la traite des personnes. Des fonctionnaires de l'Institut ont présenté des documents à des conférences internationales, y compris à la réunion annuelle de l'American Society of Criminology; la conférence sur l'enfant et la loi; la réunion de Transparency International sur la gouvernance forestière et l'intégrité; la quatrième réunion du Pacific Drug and Alcohol Research Network et Global Security Asia 2009 à Singapour.

11. Un projet de recherche a été lancé sur le renforcement des moyens techniques pour la prévention de la criminalité, avec comme objectif de renforcer les compétences et pratiques nationales, en particulier en matière d'évaluation reposant sur des données factuelles. L'Institut a continué d'établir divers rapports et documents pour les décideurs et a lancé une nouvelle série de documents pour concrétiser les résultats des recherches. Il a aussi continué d'aider le Centre d'information sur la justice aborigène (www.indigenousjustice.gov.au), ce qui est un moyen de se concentrer sur les travaux de recherche utiles pour les politiques et pour la pratique.

12. Poursuivant son effort d'accumulation de données factuelles, l'Institut a suivi les tendances en matière d'homicides, de décès en détention, de vols d'armes à feu, de vols à main armée, de détention de mineurs, de fraude contre l'état d'usage de drogues et de criminalité liée à la drogue. Il a ensuite fait rapport sur ces tendances. Les principaux programmes en matière de blanchiment d'argent et de traite des personnes ont été poursuivis. Les projets de recherche incluent: des évaluations des programmes de déjudiciarisation; un programme sur la violence familiale; un programme de réforme en ce qui concerne les agressions sexuelles; la surveillance policière des établissements autorisés à servir de l'alcool; des études sur la nature et l'étendue de la sécurité de l'utilisation d'ordinateurs; la fraude à la consommation; les femmes délinquantes et l'usage de drogues; la violence autochtone et la

⁶ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Programme des Nations Unies pour les établissements humains, *Questions transversales: Outil pour l'évaluation de la prévention du crime* (HS/1232/09E), Outil pour l'évaluation de la justice pénale, n° 5 (New York, 2009).

maltraitance des enfants; les comportements de la collectivité face à la violence à l'encontre des femmes; le contact des mineurs avec le système de justice pénale; l'application de la législation sur les drogues dans les communautés autochtones; l'établissement de cadres et d'indicateurs de performance en matière de sécurité de la population dans les zones reculées; la justice pour mineurs; l'identification de la sécurité dans les environnements sensibles; et un travail plus technique de localisation, prévision et modélisation de la criminalité.

13. La large diffusion des résultats de recherches aux décideurs, praticiens et chercheurs demeure une part importante du travail de l'Institut. En 2009, ce dernier a publié 16 rapports de recherches importants, 19 documents dans la série *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice* et 33 fiches d'information, tous disponibles sur son site Web (<http://www.aic.gov.au>). Un nouvel outil d'analyse de données, premier pas vers une plus large disponibilité des données sur la criminalité, a été également mis en ligne sur le site Web (voir <http://data.aic.gov.au/duma/duma.html>). Il sera étendu en 2010 afin de permettre l'utilisation de quelques-unes des statistiques de la publication populaire *Australian crime: Facts and Figures*.

G. Institut supérieur international des sciences criminelles

14. En 2009, l'Institut supérieur international des sciences criminelles a organisé 40 activités auxquelles ont participé 3 135 représentants de 102 pays. Ces activités ont été menées en coopération avec 46 partenaires, dont 91 universités. Les principales sont énoncées ci-après:

a) *Activités scientifiques:*

i) Un atelier international a été organisé à Madrid pour préparer l'Atelier sur la formation en matière de justice pénale internationale pour l'état de droit, prévu lors du douzième Congrès. Y ont participé des experts qui ont rédigé le premier projet de document de travail et planifié les activités à organiser pour préparer le Congrès;

ii) Le projet "La justice après conflit et les principes islamiques", organisé en coopération avec le United States Institute of Peace, faisait suite à l'atelier sur la réforme du droit en Afghanistan, tenu à Syracuse (Italie) en 2008. L'objectif du projet est d'élaborer un document conceptuel sur les questions de justice après conflit dans le droit islamique, incluant les commentaires des spécialistes de l'étude de l'Islam;

iii) "Le projet de recherche sur la lutte contre l'impunité et la promotion de la justice internationale" est le principal projet de recherche qui a été mené au cours des deux dernières années. Dans le cadre de ce projet, l'Institut a organisé cinq conférences régionales, qui ont permis de diffuser les rapports dans cinq régions du monde tout en recueillant des recommandations spécifiques pour la mise en œuvre future des modalités d'après conflit. La conférence régionale pour le monde arabe s'est tenue à la Ligue des États arabes au Caire du 15 au 17 janvier. La conférence régionale des Amériques s'est déroulée à San José les 20 et 21 février. La conférence régionale pour l'Afrique a eu lieu au Cap (République sud-africaine) les 24 et 25 mars. Elle s'est concentrée sur les mécanismes de justice d'après conflit et leur efficacité

en Afrique. La conférence régionale pour l'Asie s'est tenue à Bangkok les 27 et 28 avril. La conférence européenne s'est tenue à La Haye le 7 juin et s'est concentrée sur les mécanismes de justice d'après conflit en Europe depuis 1948. La conférence internationale de clôture a finalisé le projet qui a débouché sur une publication fournissant une étude générale des situations d'après conflit depuis 1946;

iv) Un groupe de recherche sur la corruption nationale et transnationale a été accueilli en novembre pour un séminaire organisé par l'Association internationale de droit pénal (AIDP). Le groupe a étudié les décisions de justice concernant l'application des traités internationaux et la lutte contre la corruption dans différents pays;

b) *Activités de formation:*

i) Un cours de spécialisation intitulé "Le statut juridique et les responsabilités des acteurs non étatiques dans le cadre du droit international humanitaire, du droit pénal international et du droit international relatif aux droits de l'homme" s'est tenu du 24 mai au 3 juin à Syracuse (Italie). Il a été organisé sous l'égide du Irish Centre for Human Rights, de l'Université nationale d'Irlande, de la faculté de droit de l'Université de Palerme, de l'École de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Association internationale de droit pénal;

ii) Un séminaire sur la charia et les opérations militaires a été organisé à l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) du 2 au 6 novembre. Le cours a été dispensé à 32 officiers de l'OTAN devant être déployés dans des zones instables sortant d'un conflit telles que l'Iraq et l'Afghanistan;

iii) Un cours de formation au droit pénal destiné à des doctorants, résultat d'un accord entre l'Institut et plusieurs universités italiennes, a été organisé en juin, en collaboration avec la section italienne de l'Association internationale de droit pénal;

c) *Assistance technique pour la coopération en matière de développement:*

i) Dans le cadre de projets d'assistance technique menés en Afghanistan, 248 personnes travaillant dans le secteur de la justice dans les provinces ont été formées dans le cadre de l'Initiative pour la justice dans les provinces avec le soutien de l'UNODC. Un réseau de suivi a été établi entre les institutions centrales à Kaboul et les différentes cellules décentralisées. Une délégation du Comité de coordination a fait un voyage d'étude à Paris en novembre. Deux nouvelles activités ont été menées dans les provinces de Ghor et de Kandahar, consistant en 10 séminaires à Chaghcharan, Kandahar et Kaboul. Le projet "Initiative provinciale pour l'application de la réglementation pénitentiaire à la lumière du droit pénitentiaire" a été achevé en 2009. Le projet était axé sur la diffusion et l'application du droit pénitentiaire et des valeurs des droits de l'homme en liaison avec les droits des détenus et des prisonniers;

ii) Deux manuels ont été rédigés par des conférenciers de l'Institut:

- *Basic Training Manual for Prison and Detention Centre Workers* (Formation de base du personnel des prisons et des centres de détention) (UNODC, Kaboul, 2008);

- *The Religious Rights and Duties of Muslim Inmates in Prisons* (Droits et devoirs religieux des détenus musulmans) (UNODC, Kaboul, 2008);
- iii) L'Institut a publié deux volumes en dari:
- *Manuel sur les méthodes de formation et la législation afghane en matière de justice pénale* (Institut supérieur international des sciences criminelles/UNODC, Kaboul, 2009);
 - *Principles of Criminal Procedure* (Principes de la procédure pénale) (Institut supérieur international des sciences criminelles/UNODC, Kaboul, 2009);
- iv) En juin, l'Institut a commencé de nouvelles activités de renforcement des capacités dans les provinces de Farah et de Nimroz;
- v) En octobre 2009, l'Institut a lancé un cours de formation pilote pour le personnel pénitentiaire féminin. Il s'agit essentiellement de donner une formation juridique et pratique à ce personnel à Kaboul et dans trois provinces;
- vi) Un atelier pour la finalisation du projet de code de procédure pénale a été organisé par l'UNODC avec l'aide scientifique de l'Institut. Le groupe de travail a examiné les divers aspects du nouveau code de procédure pénale afghan qui exigeaient une attention, en présence des représentants des principales institutions judiciaires afghanes;
- vii) Un projet de jumelage, qui visait à aider le Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine à appliquer avec efficacité sa politique de lutte contre la corruption et le crime organisé, s'est terminé en juin par une conférence de clôture où les principaux résultats ont été présentés, la plupart des réalisations ayant été consignées dans un manuel;
- viii) Pour la cinquième année consécutive, l'Institut et le Fonds monétaire international ont organisé, en juin, un atelier sur les typologies du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme et l'évaluation des risques auquel ont pris part des experts internationaux et des fonctionnaires de pays d'Asie centrale et d'Europe orientale. Ils ont échangé leurs points de vue et mis en commun leur expérience en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en insistant particulièrement sur la cybercriminalité et le cyberterrorisme.

H. Université arabe Nayef des sciences de sécurité

15. L'Université arabe Nayef des sciences de sécurité est une organisation régionale jouissant d'un statut autonome, de la personnalité morale et de privilèges diplomatiques, comme énoncé dans sa charte. En 2009, elle a mené les activités suivantes:

- a) Cours de formation sur le "terrorisme des médias" qui s'est tenu au Caire du 24 au 28 janvier;

- b) Conférence publique sur le rôle de la famille dans la sensibilisation à la sécurité, qui a eu lieu au Liban le 10 février;
- c) Symposium sur le manque de moyens des services de sécurité et son impact dans la lutte contre le terrorisme, organisé en collaboration avec l'Université Qaseem en Arabie saoudite du 9 au 11 mars;
- d) Cours de formation à la criminalistique intitulé "Guide numérique pénal sur la cybercriminalité", organisé conjointement avec l'Université du Qatar au Qatar du 9 au 20 mai;
- e) Symposium intitulé "Travail de la police en Europe: systèmes et mécanisme – le modèle autrichien", organisé en coopération avec l'Ecole de police autrichienne à Vienne du 29 juin au 3 juillet;
- f) Cours de formation sur l'art de la négociation et la gestion des crises, organisé conjointement avec le Ministère de l'intérieur du Yémen du 18 au 22 juillet;
- g) Forum intitulé "Stratégies de la sécurité: réalité et aspirations", organisé au Soudan du 10 au 14 octobre;
- h) Séminaire organisé conjointement avec l'Université de Damas en République arabe syrienne du 2 au 4 novembre;
- i) Cours de formation à la criminalistique organisé avec la coopération du Ministère de l'intérieur au Qatar du 19 au 23 décembre;
- j) Atelier sur la lutte contre la traite des êtres humains, organisé conjointement avec le Département américain de la sécurité du Territoire et tenu à l'Université du 9 au 11 novembre.

I. Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis

16. En 2009, l'Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis a mené les activités suivantes présentant un intérêt pour l'UNODC:

- a) Des membres du personnel de l'Institut ont participé à deux groupes de travail d'experts de l'UNODC sur l'enquête concernant les tendances et le rôle de la criminalité organisée dans le trafic des migrants et la traite des personnes. Tout au long de l'année, le Centre international de l'Institut a soutenu les efforts faits par l'UNODC pour établir des documents de référence sur le trafic des migrants et la traite des personnes pour le douzième Congrès;
- b) Le Centre international a coordonné les réponses à la huitième enquête sur la peine capitale et sur l'application des garanties pour la protection des droits des personnes passibles de la peine de mort pour la période 2004-2008. Il a travaillé avec un organisme apparenté, le Bureau des statistiques de la justice, pour achever la onzième enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale;
- c) L'Institut a aidé le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale à organiser une activité annexe sur

l'usurpation d'identité pour la dix-huitième session de la Commission et a également fait des exposés lors de la réunion du Conseil consultatif scientifique et professionnel international sur l'exploitation en ligne des enfants, qui a eu lieu en décembre;

d) L'Institut a continué de financer de nombreux projets de recherche et d'évaluation touchant un large éventail de sujets techniques et relatifs aux sciences sociales, y compris ceux intéressant l'UNODC, tels que la traite des personnes et le terrorisme, mais également la communauté internationale, comme l'évaluation des programmes sur l'état de droit en Ukraine. La liste complète des subventions accordées et des rapports publiés est disponible sur le site Web de l'Institut (voir ci-dessus);

e) Le Centre international a continué d'établir des relations avec d'autres instituts de recherche tournés vers l'international en participant par exemple à la réunion du Réseau international des directeurs de recherche qui s'est tenue en juin à Stockholm. Le Centre a également accueilli 16 délégations d'experts de 14 pays afin d'examiner différents aspects des recherches de l'Institut. Enfin, le personnel du Centre international a fourni une aide technique au Chili pour la création d'une base de données sur l'ADN, et a également traduit en espagnol des spécifications techniques et des manuels de laboratoire. Des membres du personnel de l'Institut ont également participé à deux réunions de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues de l'Organisation des États américains sur les données relatives à la drogue et les besoins de recherche;

f) Des membres du personnel du Centre international ont entrepris de nouvelles recherches pour évaluer l'efficacité des programmes novateurs de justice pénale et pour déterminer s'il était possible d'adopter ces programmes aux États-Unis, sur des sujets tels que la coopération transfrontalière pour lutter contre l'exploitation en ligne des enfants, l'application de jours amendes et l'utilisation de techniques d'autopsie virtuelle.

17. Pour de plus amples informations sur l'Institut national pour la justice, consulter le site Web (www.ojp.usdoj.gov/nij/). Pour lire les publications ou rapports de recherche de l'Institut, consulter le site Web du Service national de références sur la justice pénale (www.ncjrs.gov/).

J. Centre international pour la prévention de la criminalité

18. En 2009, le Centre a mené les activités suivantes:

a) *Règles et normes en matière de prévention du crime:*

Le Centre a contribué à l'outil n° 5 de la Compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale, intitulé. "Questions Transversales". Il a également élaboré le projet de Guide sur l'application efficace des principes directeurs des Nations Unies en matière de prévention du crime, à la suite d'une réunion technique consultative qui s'est tenue à Montréal en juin 2009. Le guide sera lancé lors du douzième Congrès. Le Centre a participé à de nombreuses réunions lors de la dix-huitième session de la Commission, y compris à des discussions de groupes sur les sports et la prévention de la criminalité, et sur la prévention du crime et les réponses de la justice pénale à

la violence à l'égard des femmes et des filles. Il a également fourni une contribution pour les projets préparatoires de la réunion du groupe d'experts intergouvernemental sur les Stratégies et mesures concrètes types relatives à l'élimination de la violence contre les femmes, qui s'est tenue en mars en Thaïlande;

b) *Préparatifs du douzième Congrès:*

Une réunion informelle de consultation a été organisée par le Centre pendant la dix-huitième session de la Commission pour discuter des plans proposés pour la mise en place de l'Atelier sur les approches pratiques en vue de prévenir la délinquance urbaine lors du douzième Congrès. Afin de préparer l'atelier, une réunion de groupe d'experts a eu lieu à Montréal les 10 et 11 décembre, présidée conjointement par l'UNODC et le Centre;

c) *Assistance stratégique et assistance technique:*

Le Centre a continué d'élargir sa mission dans le domaine de l'assistance technique, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a, à ce titre, collaboré à un plan d'action pour la prévention de la violence au Guatemala pour l'Open Society Institute, entrepris une mission d'évaluation au Brésil, des échanges sur les gangs de jeunes, la médiation et les communautés autochtones, et mené des évaluations en Belgique, au Canada, au Chili et en France ainsi qu'un examen de la violence contre les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes pour la Banque interaméricaine de développement. Le Centre a participé à des réunions organisées par la Banque mondiale et l'Organisation des États américains sur la sécurité publique, et à d'autres réunions avec des organisations internationales, et continue de fournir une assistance technique au Québec et dans d'autres provinces du Canada sur les stratégies de prévention des administrations locales et des services de police;

d) *Échange d'informations, rapports et publications:*

Le Centre a organisé la deuxième réunion internationale sur les observatoires de la criminalité en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (France) et le Ministère de l'intérieur du Chili, qui s'est tenue à Santiago au mois de mars. Il a tenu son quinzième colloque à Montréal (Canada) du 7 au 9 décembre sur "La prévention de la criminalité dans le monde: bilan, évaluation et perspectives". Un document d'information a été rédigé pour le Centre des Nations Unies pour les établissements humains pour donner suite au Sommet international sur la prévention de la délinquance juvénile et les villes qui s'est tenu à Durban (Afrique du Sud) en 2008. Il sera lancé lors de la cinquième session du Forum urbain mondial à Rio (Brésil) en mars 2010. Le Centre a participé à des manifestations dans les pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Chili, France, Guatemala, Haïti, Kenya, Mexique, Norvège, Pérou, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie et Suisse.

K. Institut d'études sur la sécurité

19. En 2009, l'Institut a notamment mené les activités suivantes dans les domaines de la prévention du crime et de la justice pénale:

- a) *Criminalité et sécurité humaine:*
 - i) Plusieurs enquêtes au niveau des pays ou de certaines villes sur les victimes de la criminalité dans toute l'Afrique;
 - ii) Publication de la revue *SA Crime Quarterly* et organisation régulière de séminaires et de séances d'information pour les dirigeants et les décideurs;
 - iii) Publication d'un livre sur la justice ou l'injustice en matière pénale en Afrique du Sud;
 - iv) Suivi et analyse des tendances de la criminalité et de la justice dans plusieurs pays africains;
 - v) Formation de hauts responsables sur des questions relatives à la criminalité et au maintien de l'ordre dans un certain nombre de pays africains;
- b) *Lutte contre la criminalité internationale et le terrorisme:*
 - i) Collaboration avec des organisations sous-régionales en Afrique afin de fournir une formation spécialisée sur la criminalité internationale et le terrorisme à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux concernés;
 - ii) Organisation conjointe avec le Ministère public sud-africain d'un atelier de formation sur la justice pénale et le contre-terrorisme à l'échelon international, destiné principalement à des procureurs en charge d'affaires criminelles et d'activités terroristes internationales;
 - iii) Mise au point d'un manuel global de formation sur le contre-terrorisme pour les agents des services de détection et de répression en partenariat avec l'Organisation de coopération régionale des chefs de police de l'Afrique australe;
 - iv) Exécution du Programme de renforcement des capacités contre le terrorisme de l'Autorité intergouvernementale pour le développement à Addis-Abeba;
 - v) Création du Réseau africain pour la justice pénale internationale pour lequel le Programme sur la criminalité internationale en Afrique de l'Institut fait fonction de Secrétariat;
 - vi) Organisation de plusieurs ateliers régionaux et nationaux sur l'action de l'Afrique dans la lutte contre les crimes internationaux (génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre) et sur le rôle de la Cour pénale internationale pour ce qui est de favoriser la responsabilisation des auteurs de ces crimes;
 - vii) Convocation d'un colloque international destiné à préparer les États africains parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale à la conférence d'examen qui se tiendra à Kampala du 31 mai au 11 juin 2010;

- viii) Rédaction d'un certain nombre d'articles, de monographies et de bulletins d'information électroniques sur divers sujets liés au terrorisme et à la criminalité internationale;
- ix) Publication d'un manuel à l'intention des avocats de la défense dans le domaine de la justice pénale internationale;
- c) *Lutte contre la corruption:*
- i) Organisation de plusieurs ateliers nationaux et régionaux pour promouvoir la sensibilisation à la corruption et à la gouvernance en Afrique;
- ii) Hébergement du portail d'information sur la gouvernance en Afrique (<http://www.ipocafrika.org>) et publication d'articles et de rapports sur un grand nombre de sujets liés à la corruption, à la gouvernance et à la responsabilité en Afrique australe;
- iii) Réalisation de plusieurs initiatives visant à promouvoir l'application de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et de la Convention des Nations Unies contre la corruption;
- d) *Contrôle des armes et désarmement:*
- i) Déclaration conjointe du groupe d'experts non gouvernementaux issus de la Coalition pour un nouvel agenda à la suite de leur troisième session préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir à New York en mai 2010;
- ii) Publication du deuxième volume de "*Arms Control: Africa*";
- iii) Recherches sur la prolifération des armes nucléaires;
- iv) Publication d'un guide relatif au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires⁷;
- v) Publication d'études sur le contrôle des armes;
- e) *Lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment d'argent:*
- i) Organisation de séminaires sur la criminalité organisée et le blanchiment d'argent en Afrique de l'Est et en Afrique australe;
- ii) Collaboration avec les services de police de pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe pour effectuer des analyses stratégiques des tendances de la criminalité organisée;
- iii) Présentation de la loi sud-africaine visant à prévenir et combattre le trafic des personnes;
- iv) Publication de bulletins électroniques, d'articles et de monographies sur la criminalité organisée et le blanchiment d'argent en Afrique;

⁷ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 729, n° 10485.

f) *Publications de l'Institut et site Internet:*

L'Institut a publié un grand nombre de documents, accessibles sur son site Internet (<http://www.issafrica.org>), qui reçoit plus de deux millions de visites par mois.

L. Institut coréen de criminologie

20. En 2009, les principales activités de l'Institut coréen de criminologie ont été les suivantes:

a) *Programme de Forum virtuel de lutte contre la cybercriminalité:*

i) Le programme de Forum virtuel contre la cybercriminalité a débuté en 2005. Le réseau de recherche du programme a été lancé le 16 octobre. Il procure des informations et des ressources pratiques sur la cybercriminalité: séminaires et conférences, professionnels et listes d'experts, recherche et études, statistiques, législation de tous les pays, et liens vers les institutions et organisations compétentes pour les chercheurs et les experts;

ii) Un programme de formation en ligne devrait être lancé en avril 2010. Une partie en a été présentée lors de la réunion annuelle du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale – qui s'est tenue à Courmayeur (Italie) en décembre;

b) *Séminaires et colloques internationaux:*

i) Séminaire sur les tendances de la législation pénale et des politiques en matière de justice pénale en République de Corée et en Allemagne;

ii) Séminaire sur les tendances internationales en matière de réforme du droit pénal;

iii) Séminaire sur les tendances internationales en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale: problèmes et perspectives;

iv) Colloque sur le défi mondial que représente la lutte contre la cybercriminalité;

v) Colloque sur la criminologie et ses failles: une analyse critique de la criminologie contemporaine;

vi) Colloque sur les questions et les stratégies actuelles en matière de prévention de la criminalité en Allemagne et présentation du système de ce pays;

vii) Colloque sur la recherche comparative sur le comportement d'intimidation en République de Corée et aux États-Unis d'Amérique;

c) *Mémoires d'accord:*

En 2009, l'Institut a signé des mémoires d'accord avec les organes suivants:

i) Ministère de la justice de la République de Corée;

ii) Fondation nationale pour la recherche Corée;

- iii) Bureau de l'Envoyé spécial sur la criminalité transnationale, Philippines;
- iv) Agence nationale pour le développement du droit du Ministère indonésien de la justice et des droits de l'homme;
- v) Cybersecurity Malaysia pour le programme de formation en ligne du Forum virtuel de lutte contre la cybercriminalité;
- vi) Institut pour la prévention du crime, Ministère de la justice de la République populaire de Chine;
- vii) Centre régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique;
- viii) Institut de droit pénal et de justice criminelle, Université Georg-August, Göttingen, Allemagne;
- e) *Domaines de recherche:*
 - i) Tendances de la criminalité et justice pénale en République de Corée;
 - ii) Enquête sur la victimisation pénale en République de Corée;
 - iii) Situation actuelle en matière d'actes criminels contre des enfants et mesures pour combattre de tels actes;
 - iv) Tendances en matière de disparition et d'enlèvement d'enfants et contre-mesures;
 - v) Contrôle et gestion efficaces face à la fabrication et à la distribution illégales de denrées alimentaires nocives;
 - vi) Mesures pénales pour lutter contre les atteintes au droit d'auteur;
 - vii) Influence de l'Accord de libre-échange sur la politique de justice pénale;
 - viii) Établissement du profil psychologique des auteurs d'agressions sexuelles en série;
 - ix) Application des principes du droit dans les établissements pénitentiaires;
 - x) Traitement des délinquants en République populaire démocratique de Corée;
 - xi) Associer sanctions et politiques de protection;
 - xii) Mise au point d'un programme de prévention de la récidive chez les jeunes délinquants;
 - xiii) Élaboration d'une norme d'évaluation pour les enquêtes effectuées sur les jeunes délinquants avant la décision du procureur;
 - xiv) Limites du droit pénal et améliorations à y apporter pour combattre les crimes contre l'environnement;
 - xv) Nations Unies: Coopération et recherche internationales;
 - xvi) Réforme de la justice pénale (IV);
 - xvii) Réforme du droit pénal (IV);
 - xviii) Promotion de l'état de droit et sensibilisation;

- xix) Dispositions du droit pénal sur les sociétés privées (I);
- xx) Institutionnalisation de la Prévention du crime par l'aménagement du milieu (III);
- xxi) Approche économique du droit dans l'analyse de la criminalité et de la justice pénale (I);
- xxii) La réconciliation comme nouvelle stratégie de lutte contre la criminalité (II);
- xxiii) Mise au point définitive du système de statistiques sur la criminalité de l'Institut.

M. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire

21. Au nombre des activités menées en 2009 par l'Institut et liées à celles de l'UNODC, il convient de souligner notamment les suivantes (pour plus d'informations, prière de consulter le site Internet <http://www.rwi.lu.se>):

a) *Recherche*: L'Institut mène actuellement un projet d'étude de deux ans sur les lacunes dans la protection juridique en matière de violences sexuelles pendant et après un conflit national armé;

b) *Activités en Suède*: L'Institut a continué de coopérer avec l'Académie de police de l'Université de Växjö en dispensant une série de cours sur les droits de l'homme et le maintien de l'ordre. De plus, l'Institut a participé à la formation des procureurs suédois en matière de droits de l'homme;

c) *Programmes internationaux*: Pour la période considérée, le travail de l'Institut relatif à l'administration de la justice et aux droits de l'homme dans le cadre de programmes internationaux a inclus les activités suivantes, toutes financées par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement;

i) Prisons:

- En Amérique latine, l'Institut vient de conclure avec l'Institut latino-américain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants un projet régional visant à améliorer, conformément aux normes relatives aux droits de l'homme, le traitement des détenus dans les systèmes pénitentiaires en Amérique latine. La phase finale du projet prévoyait la publication et la distribution d'une étude comparative régionale sur la justice pénale et les systèmes pénitentiaires, ainsi que des exemples de bonnes pratiques en Amérique latine;
- En coopération avec la Direction générale des services pénitentiaires du Ministère indonésien de la justice et des droits de l'homme, l'Institut a mis en œuvre des activités dans le cadre d'un programme portant sur l'application de l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus dans cinq établissements pénitentiaires d'Indonésie. Son objectif était d'améliorer les compétences et les connaissances du personnel de la Direction générale et de ces cinq établissements en vue d'une gestion des prisons qui soit conforme aux normes relatives aux droits de l'homme et

aux principes professionnels d'administration pénitentiaire. L'Institut a également coopéré avec la Commission indonésienne pour la protection de l'enfance pour l'organisation d'un atelier consultatif sur la justice pour mineurs;

ii) *Ministères public*: S'appuyant sur une coopération fructueuse antérieure, l'Institut et le Collège national des magistrats de Beijing ont réalisé un projet visant à renforcer les capacités des instituts de formation des magistrats de provinces chinoises dans le domaine des droits de l'homme en Chine de l'ouest au moyen d'une formation sur les droits de l'homme et d'un soutien à la mise au point de programmes d'enseignement des droits de l'homme et d'un manuel sur ce sujet. L'Institut a poursuivi sa coopération avec le bureau du Procureur du peuple du district de Haidian pour la mise en œuvre et la diffusion de lignes directrices établies en vue d'améliorer la coordination entre les procureurs et la police et pour renforcer la protection des droits de l'homme dans le district de Haidian à Beijing, de même que pour explorer des moyens de réduire la détention avant jugement;

iii) *Pouvoir judiciaire*: En Turquie, l'Institut a poursuivi sa collaboration avec le Centre de recherche sur les droits de l'homme de l'Université Bilgi d'Istanbul et la Plate-forme conjointe pour les droits de l'homme afin de promouvoir la non-discrimination et les droits des femmes, ainsi qu'une approche de l'invalidité fondée sur les droits de l'homme auprès des praticiens du droit en Turquie, par des activités de formation et de sensibilisation. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'Institut a lancé un programme pour renforcer les capacités des instituts de formation judiciaire dans le domaine des droits de l'homme, au niveau régional.

N. Basel Institute on Governance

22. Les principales activités de l'Institut en 2009 ont notamment été les suivantes:

a) *Formation et renforcement des capacités*:

i) L'International Centre for Asset Recovery, centre spécialisé de l'Institut, a conçu et mis en œuvre une série de programmes de formation pour le recouvrement des avoirs et pour les enquêtes financières dans les pays suivants: Azerbaïdjan, Haïti, Kenya (programme régional), Malaisie (programme régional), Nigéria, Thaïlande (programme régional), Ukraine, Viet Nam et Zambie. Grâce à l'application d'une méthodologie de formation interactive, le but est de développer la capacité opérationnelle des agents des services de détection et de répression à enquêter et poursuivre avec succès les suspects dans des affaires complexes de corruption et de recouvrement d'avoirs. De 20 à 30 professionnels sont formés au cours de chaque session. Chaque programme de formation est fait sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques du pays demandeur;

ii) Le Center for Governance and Anti-Corruption de l'Institut, qui comprend une unité spéciale contre le blanchiment d'argent et pour la lutte contre le financement du terrorisme, a également mené plusieurs programmes

de formation contre la corruption et le blanchiment d'argent en Arménie, en Azerbaïdjan, au Kirghizistan, au Turkménistan et en Ukraine;

b) *Conférences:*

L'Institut a organisé deux grandes conférences en Suisse:

i) La conférence consacrée à la gouvernance de la propriété culturelle – préservation et recouvrement – s'est tenue à Bâle les 29 et 30 septembre. Des enseignants et des praticiens ont traité les sujets interconnectés suivants: le rôle et les responsabilités des musées; la protection de la propriété culturelle dans des situations de conflit; les zones floues du commerce de l'art et la frontière ténue entre légalité et délit; le vol caractérisé et le blanchiment d'argent dans le commerce des biens culturels; les moyens légaux nationaux et internationaux et les initiatives volontaires visant à prévenir de tels actes illégaux; et, finalement, les mécanismes de récupération des œuvres volées et les négociations entourant leur éventuel rapatriement;

ii) La conférence consacrée à la lutte contre le financement du terrorisme, "Giessbach III", s'est tenue à Lucerne du 15 au 17 décembre. En 2007, le "processus de Giessbach" a démarré lorsque des experts se sont rencontrés dans cette commune suisse pour discuter des problèmes que posait la lutte contre le financement du terrorisme. La conférence Giessbach III était particulièrement axée sur le rôle des instances de réglementation et de contrôle et celui du secteur financier en matière de lutte contre le financement du terrorisme;

L'institut a également participé à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption qui s'est tenue en novembre à Doha. L'Institut a pris part à deux ateliers consacrés au recouvrement des avoirs;

c) *Publications:* Plusieurs experts de l'Institut ont rédigé des articles ou contribué à une série de publications, y compris les documents de travail de l'Institut. Les principales publications ont été les suivantes:

i) Mark Pieth, Daniel Thelesklaf et Radha Ivory (sous la direction de), *Countering Terrorist Financing: The Practitioner's Point of View*, avec une préface de Micheline Calmy-Rey, Peter Lang AG, Berne, 2009;

ii) Mark Pieth (sous la direction de), *Recovering Stolen Assets* (traduction en russe), avec une préface de Eva Joly, Peter Lang AG, Berne, 2009;

iii) International Centre for Asset Recovery, *Tracing Stolen Assets: A Practitioner's Handbook*, avec une préface de Mark Pieth et une introduction par Phyllis Atkinson, Basel Institute on Governance, 2009;

iv) Ivan Pavletic, "The political economy of asset recovery", Basel Institute on Governance, Working Paper Series No. 07, 2009;

v) Ignasio Jimu, "Managing proceeds of asset recovery: the Case of Nigeria, Peru, the Philippines and Kazakhstan", Basel Institute on Governance, Working Paper Series No. 06, 2009;

vi) Lucy Koechlin, "Poverty and Corruption: about poorer and richer ways of life", Basel Institute on Governance, Working Paper Series No. 05, 2009.

IV. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

23. En 2009, le Conseil consultatif scientifique et professionnel international a poursuivi ses activités dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale en étroite coopération avec l'UNODC.

24. Le Conseil a participé à la dix-huitième session de la Commission et a assuré la coordination de l'atelier des Nations Unies sur la réforme pénale et la surpopulation carcérale. En marge de cet atelier, le Conseil a organisé une rencontre sur le commerce illicite des œuvres d'art et des antiquités et a présenté un ouvrage sur la criminalité organisée dans le domaine de l'art et des antiquités qui a été distribué à tous les délégués.

25. De plus, le Conseil a été représenté aux réunions internationales suivantes:

a) Les quatre réunions régionales préparatoires pour le douzième Congrès qui se sont tenues à San Juan (Costa Rica), à Doha, à Nairobi et à Bangkok;

b) Le groupe d'experts de l'atelier sur la surpopulation carcérale organisé par l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient qui s'est tenu à Tokyo;

c) Deux réunions du groupe d'experts chargé d'élaborer des règles supplémentaires concernant spécifiquement le traitement des femmes placées en détention et dans un établissement pénitentiaire et autre organisées par le gouvernement thaïlandais à Bangkok;

d) Le colloque qui a accompagné la remise du prix Stockholm, au cours duquel le Conseil a fait une présentation sur la surpopulation carcérale lors d'une séance organisée par l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies;

e) La réunion de l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires à la Barbade et de l'American Correctional Association qui s'est tenue à Nashville, Tennessee (États-Unis);

f) La conférence internationale du Conseil sur la protection des enfants face aux délinquants sexuels à l'ère des technologies de l'information, qui s'est tenue du 11 au 13 décembre à Courmayeur (Italie);

26. Le Conseil, travaillant sous les auspices de l'Institut supérieur international des sciences criminelles et de l'UNODC, a participé à l'élaboration d'un programme de formation destiné au personnel pénitentiaire afghan sur la nouvelle constitution afghane et le nouveau droit carcéral et la manière dont ces derniers affectent son travail.

27. Fidèle à sa vieille tradition consistant à fixer la ligne directrice des débats de fond sur les questions d'intérêt international pour apporter des contributions utiles à la communauté internationale par le biais du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, le Conseil a consacré sa Conférence annuelle au phénomène croissant de l'abus sexuel et de l'exploitation des enfants sur Internet et à leurs liens avec la criminalité organisée. Des représentants des

services de détection et de répression, d'organisations internationales, du secteur privé (fournisseurs d'accès à Internet, sociétés informatiques et de téléphonie mobile), des organisations non gouvernementales et des enseignants ont participé à cette conférence. Quatre ateliers avaient été organisés sur les sujets suivants: les solutions techniques à la disposition des services de détection et de répression et de la justice pénale; le point sur la recherche scientifique et la formation des agents des services de détection et de répression; la collaboration entre les services de détection et de répression et les autorités judiciaires d'une part et le secteur privé et l'industrie d'autre part; et la protection des victimes. À l'issue de la Conférence, le Conseil a formulé une série de recommandations qu'il espère présenter au douzième Congrès.

28. La réunion de coordination des instituts qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale s'est également tenue pendant la Conférence du Conseil.

29. Le Conseil, en coopération avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et le centre Contact, organisation à but non lucratif, a établi un calendrier en ligne des événements internationaux relatifs à la justice pénale. Il peut être consulté à l'adresse www.crimeday.net ou à partir d'un des liens figurant sur les sites Internet du Conseil et de l'UNICRI. Il sera prochainement possible d'accéder aux informations données par le calendrier en plus de 40 langues.

30. Le bulletin trimestriel du Conseil, réalisé en coopération avec le Centre arabe d'études et de formation en matière de sécurité continue d'être publié.

31. Le site Web du Conseil (www.ispac-italy.org) a reçu plusieurs centaines de visites chaque mois. Il recense les organisations non gouvernementales, les experts, les organismes privés et les établissements universitaires qui s'occupent de prévention du crime et de justice pénale, ainsi que les publications pertinentes des Nations Unies ou autres. Une section spéciale fournit des informations actualisées sur les préparatifs et la planification du douzième Congrès.